

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE	 LEX SOCIÉTÉ <small>ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE</small>	 UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	Année Universitaire 2022.2023
MASTER Mention : « Droit des Affaires » Droit Algorithmique et Gouvernance des Données En ALTERNANCE				 <small>GREDEG Groupe de recherche en Droit, Économie et Gestion</small>
Responsable : Caroline LEQUESNE-ROTH, MCF UCA				
FORMASUP <small>PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR</small>	 CFR <small>É P U R E M É D I T E R R A N É E</small>	 <small>UCA DEEP LAW FOR TECH</small>		

Master adossé au GREDEG (Groupe de recherche en droit économie gestion) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS

Présentation et objectifs

Le Master 2 « Droit algorithmique et gouvernance des données » a pour finalité d'offrir une formation originale et innovante sur les enjeux juridiques des « deep technologies », grâce au programme de recherche *Deep Law for Technologies* (DL4T). Le master DL4T propose un programme original, alliant droit public et droit privé, économie et initiation aux *deep tech*. Le programme associe en outre à une solide formation théorique des pratiques et des ateliers de terrain.

La formation entend, en premier lieu, développer et spécialiser les connaissances dans tous les domaines du droit qui sont confrontés aux technologies dites « disruptives ». Le but est de former le juriste de demain, dans la compréhension des enjeux technologiques. Une formation technique est apportée aux étudiants, sur des questions transdisciplinaires qui se trouvent appréhendées par le droit, l'économie, mais aussi les sciences dures (mathématiques, statistiques...). En second lieu, la formation développe des compétences nouvelles liées aux mutations de l'économie sous l'effet des technologies numériques. Le master se trouve ainsi adossé à la chaire d'excellence scientifique Alexandre Koyré, intitulée « Droit économique et Intelligence Artificielle ». Cette chaire est dédiée à la recherche fondamentale en Droit économique & IA. Elle accueille chaque année un nouveau titulaire, académique étranger, et organise une série de conférences pluridisciplinaires.

Le master propose aux étudiants l'insertion dans la FabLex : adossée au programme DL4T, la FabLex est la première unité de recherche appliquée en droit dédiée aux deep tech. Elle permet aux étudiants de prendre part à des réalisations concrètes telles que la construction de protocoles juridico-techniques au service de la compliance. Ce programme permet une implication effective des étudiants sur le terrain, au contact des acteurs tout au long de leur formation.

La formation fera intervenir universitaires (droit public, droit privé, mathématiques, informatique & économie), ingénieurs, techniciens et acteurs de terrain (avocats, DPO, administratifs, entreprises etc..).

Insertion professionnelle

La formation a vocation à former des juristes avec un bagage scientifique dans tous les métiers inhérents à la gouvernance et la protection des données, la cryptoshère (métier de la blockchain) et les processus d'administration algorithmique, au sein de l'administration comme de l'entreprise.

Cette formation vise à répondre à une demande de plus en plus forte de la part des entreprises, cabinets d'avocats et administrations. Les recruteurs peinent à trouver des profils combinant une formation juridique et des connaissances techniques solides. Il s'agit donc d'une formation de niche de plus en plus sollicitée.

La formation ouvre également la voie à la recherche

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « DAGD » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est requise

Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master droit des affaires de Nice sur e-candidat. <https://ecandidat.univ-cotedazur.fr>

Étudiants du M1 droit des affaires de Nice : après validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 25 étudiants. Accès aux étudiants en situation de Handicap.

Préparer le Master Droit Algorithmique et gouvernance des données en alternance

Fiche RNCP 34127

Il est possible de préparer ce Master en alternance (1 semaine en entreprise/ 1 semaine à l'université), dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements Renseignements auprès du Service Alternance et Relations Entreprise. Tél. +33(0)4.89.15.25.56.

Web : <https://droit.univ-cotedazur.fr/entreprises/formations-en-alternance>

Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de **septembre au mois de mars**

Programme des études (sous réserve de modifications) de septembre à fin mars :

Description de la formation Semestre 3	Heures d'ensgt	Type de contrôle	Noms Enseignants	Coef.
UE1 – Droit algorithmique fondamental	6 ects			
Droit économique et I.A. (Chaire Koyré)*	20	-	Marina Teller, PR UCA	-
Introduction au Droit algorithmique I - IA et grandes notions du droit privé	15	CT/ Oral	Marina Teller, PR UCA	1
Introduction au Droit algorithmique II - IA et grandes notions du droit public	15	CT/Oral	Caroline Lequesne-Roth, MCF UCA	1
Droit de la Gouvernance et protection des données personnelles*	20	CT/Ecrit 2h	Julie Charpenet, Doctorante	1
Droit de la protection des données approfondi*	10	CT/Ecrit 2h	Aurélie Bayle, Professionnelle	0.5
UE2 - Droit algorithmique Appliquée (1)	6 ects			
Module Droit algorithmique & Justice				
Transformation des métiers du droit et LegalTech	10	CCI	Vincent de Bonnafos, Juriste Monaco	0.5
Justice prédictive et algorithmes*	20	CT/Ecrit 2h	Julie Charpenet, Doctorante	1
Module Droit algorithmique & Finance				
Droit des assurances et nouvelles technologies (AssurTech)*	10	CT/Ecrit 1h	Anne Trescases, Maître de Conférences UCA	0.5
Droit de la cryptofinance & Token economy*	20	CT/Ecrit 2h	Frederic Marty, CR CNRS Rémy Ozcan, Avocat	1
Module Droit algorithmique & Action publique				
Service public de la donnée*	10	CT/Oral	Marie Odile Diemer, MCF UCA	0.5
Transformation du droit public	20	CCI	Caroline Lequesne-Roth, MCF UCA	1
UE3 - Droit algorithmique Appliquée (2)	6 ects			
Module Droit algorithmique & Contract				
Smart Contract et droit des obligations*	20	CCI	Eva Mouial, PR UCA	1
Blockchain et standardisation*	10	CT/Ecrit 1h	Michelle Abraham, Avocate	0.5
Module Droit algorithmique ,Concurrence et Santé				
Pratiques anticoncurrentielles et algorithmes	10	CT/Ecrit 1h	Frederic Marty, CR CNRS	0.5
Entreprise et cyber-risque*	10	CT/Ecrit 1h	Mathieu Couturier, Avocat	0.5
Santé connectée et garanties humaines	10	CT/Ecrit 1h	David Gruson, Avocat	0.5
Module Droit algorithmique & Territories				
Gestion des risques cyber	10	CT/Ecrit 1h	Martial Le Guedard, chargé de mission Management des crises cyber à l'ANSSI	0.5
Politique de la ville et IoT (Smart City)	10	CT/Ecrit 1h	Sofia Ranchordas, Professionnelle	0.5
DATASPHERE et droit international privé	10	CCI	Jean-Sylvestre Bergé, Professeur de droit privé - Université de Nice - IUF	0.5

UE4 - Droit algorithmique in situ		6 ects			
Atelier d'anglais du numérique	20	CT/Ecrit 2h	Danielle Sullivan, PRAG		1
Atelier Droit algorithmique et fiction	10	-	Ugo Bellagamba, MCF Giorgini Giulio-Cesaré, MCF		-
Atelier de rédaction et pratiques contractuelles	10	CT/Ecrit 1h	Mathias Latina, PR UCA		0.5
UE5 - PPR Deep Tech		6 ects			
Ateliers d'initiation technique	15	CT/Ecrit 2h	Caroline Lequesne Roth, MCF Serena Villata, Professionnelle		1
Ateliers professionnels	15	CT/Ecrit 2h	Caroline Lequesne Roth, MCF		1
TOTAL	330 h				

Description de la formation Semestre 4		Heures d'ensgt	Type de contrôle	Noms Enseignants	Coef.
UE6 - Projet professionnel et de recherche		30 ects			
Soutenance Mémoire et stage			CT/Oral		3
Méthodologie de la recherche	10				NN
Culture générale de droit économique - Optionnel	10				NN
TOTAL	10 h				

* Matières mutualisées avec d'autres spécialités
 Elément facultatif semestriel : Activités bonus (max : 0,25 points)

Contrôle des connaissances

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement. Dans toutes les unités, les cours donnent chacun lieu à un examen de nature variable : écrit, oral ou contrôle continu, noté sur 20.

Le rapport et sa soutenance suite au contrat en entreprise sont notés sur 60.

L'étudiant doit obligatoirement rédiger et soutenir un rapport d'alternance. Les soutenances ont lieu en septembre de l'année suivant l'année d'inscription.

La **compensation** entre les différentes matières d'une Unité d'enseignement est possible ainsi qu'à l'intérieur de chaque semestre. Il y a une **session d'examen par an**. En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et inévitables à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

Pour obtenir le grade de Master, Mention Droit des affaires, Parcours « Droit algorithmique et gouvernance des données », les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les crédits nécessaires répartis dans les différentes unités.

Bibliographie et modalités d'accès à un environnement numérique de travail

Accès dès l'inscription à l'ENT avec Moodle, livres numériques EDT

Moyens techniques

Salle avec TBI et ordinateurs portables à disposition sur le campus Trotabas

Coût de la formation en alternance

14€/heure (tarif 2021-22). Devis sur demande auprès du CFA 04.91.14.06.08

TAUX DE REUSSITE : 100%

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE à 6 mois : 33.3% en emploi, 41.7% en étude, 25% en recherche d'emploi

Bonus facultatif

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre. La bonification s'applique automatiquement à l'exception du cas où le bonus permettrait de valider le semestre ou l'année, dans ce cas, l'application est soumise à l'avis favorable du jury qui reste souverain quant à l'application de ces bonus.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Contact

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 ou + 33 (0)4.89.15.25.32

Courriel : droit.scolarité.master2@univ-cotedazur.fr

Web : <https://univ-cotedazur.fr> ou droit.univ-cotedazur.fr

https://www.facebook.com/AssoM2DBF/?_tn=%2Cd%2CP-R&eid=ARCn7OKx8xQUQM08VTOYX4hvlzIEBz8JDB6XVd2uTr65VQE_C6ZvUMTcsFtg6NS7NVMfilZTr2iEFyU0

<https://www.droiteconomique.org/les-masters-ii-de-la-mention-droit-economique>